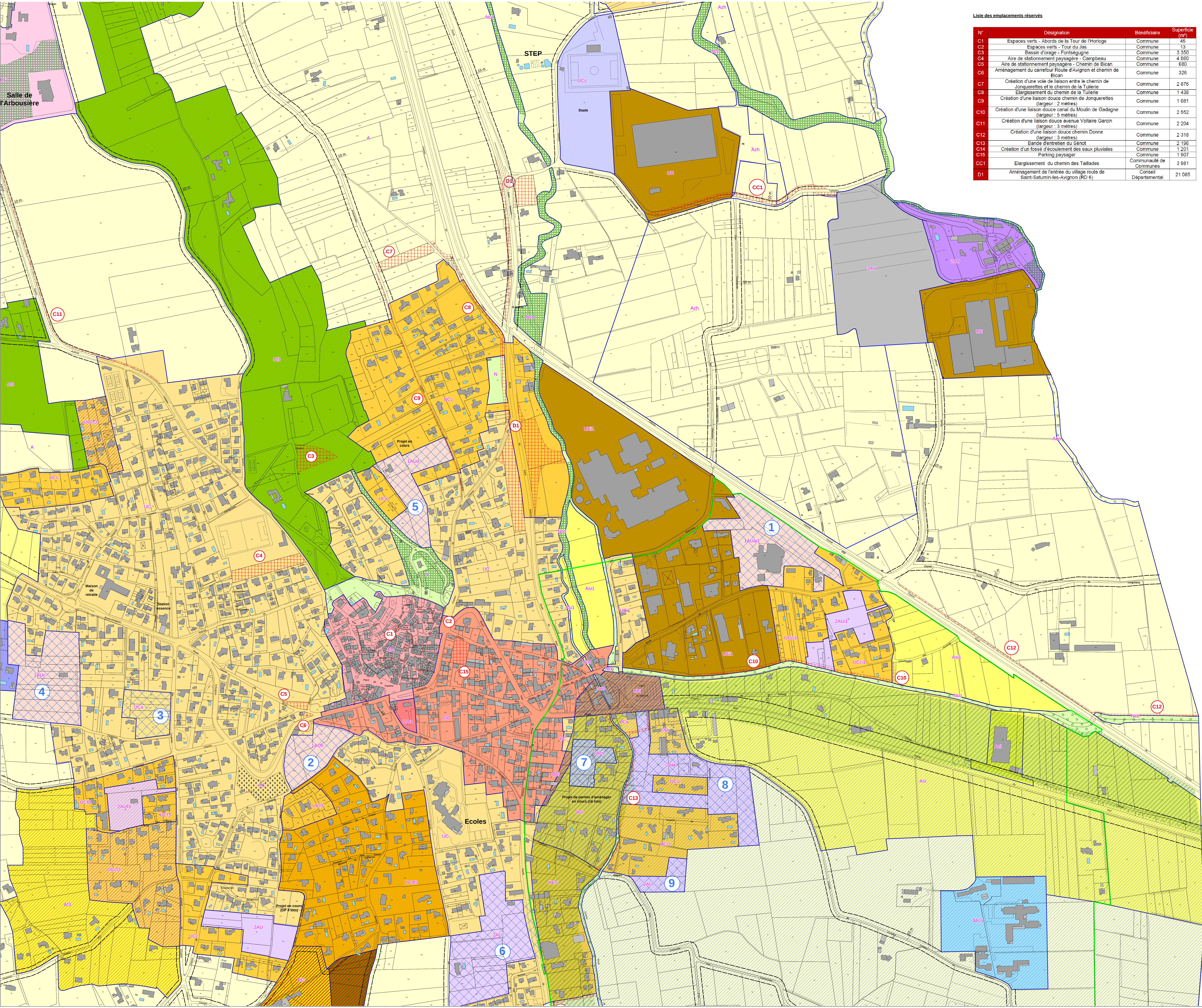




Liste des emplacements réservés			
N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (m²)
C1	Espaces verts - Abords de la Tour de l'Horloge	Commune	45
C2	Espaces verts - Tour du Jas	Commune	13
C3	Bassin d'orage - Fontségugne	Commune	3 350
C4	Aire de stationnement paysagère - Campobéau	Commune	4 060
C5	Aire de stationnement paysagère - Chemin de Bican	Commune	680
C6	Aménagement du carrefour Route d'Avignon et chemin de Bican	Commune	326
C7	Création d'une voie de liaison entre le chemin de Jonquerettes et le chemin de la Tulierie	Commune	2 876
C8	Élargissement du chemin de la Tulierie	Commune	1 438
C9	Création d'une liaison douce chemin de Jonquerettes (largeur : 2 mètres)	Commune	1 081
C10	Création d'une liaison douce canal du Moulin de Gadagne (largeur : 5 mètres)	Commune	2 552
C11	Création d'une liaison douce avenue Voltaire Garcin (largeur : 3 mètres)	Commune	2 204
C12	Création d'une liaison douce chemin Donne (largeur : 3 mètres)	Commune	2 318
C13	Bande d'entretien du Sénat	Commune	2 196
C14	Création d'un fossé d'écoulement des eaux pluviales	Commune	1 201
C15	Parking paysager	Commune	1 907
CC1	Élargissement du chemin des Taillades	Communauté de Communes	3 981
D1	Aménagement de l'entrée du village route de Saint-Saturnin-les-Avignon (RD 6)	Conseil Départemental	21 065

Commune
CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE

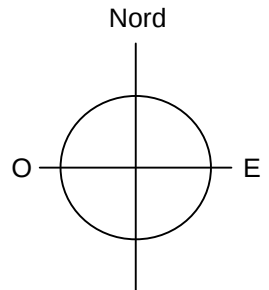
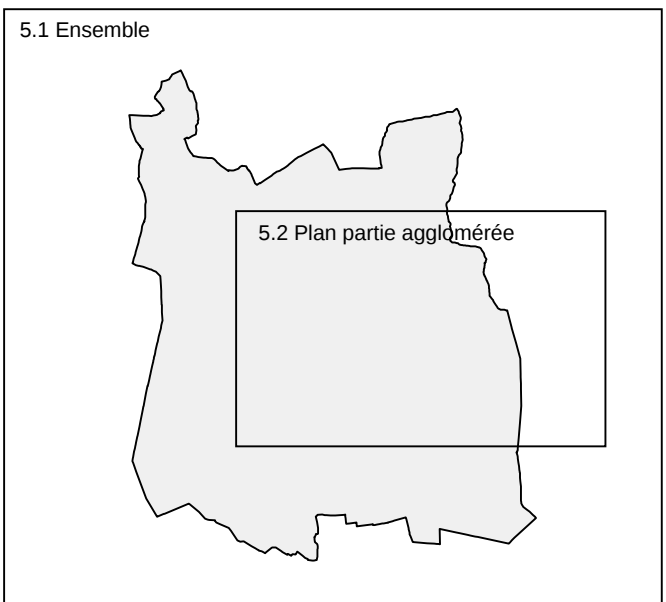
(Département de Vaucluse - 84 470)

Plan Local d'Urbanisme

5.2 Document Graphique

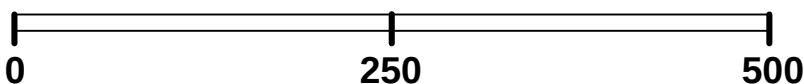
Plan partie agglomérée Dossier d'enquête publique

Echelle: 1/2 500°



	Prescription	Arrêt	Mise à l'enquête	Approbation
Elaboration du PLU	11 mai 2010	23 sept. 2013 21 mars 2016	10 août 2016	6 mars 2017
Mise à jour n°1				24 avril 2017
Mise à jour n°2				13 sept. 2018
Modification n°1			08 mars 2019	20 mai 2019
Mise à jour n°3				10 sept. 2019
Modification n°2				

Pour la modification n°2 du PLU
Aster d'urbanisme MICHEL LACROIX et Stéphane VERNIER



LEGENDE

- UA Zones et secteurs
- Mise à jour du cadastre (implantation indicative)
- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés
- Éléments de paysage et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique au titre de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L. 151-15 du code de l'urbanisme

N° OPERATION	LOCALISATION	SUPERFICIE TOTALE	PART TOTALE DE LOGEMENTS AIDES
1	Secteur 1A1a Quartier de la gare	29 750 m²	40% de logements locatifs sociaux
2	Secteur 1A1b Quartier des Quinades	12 410 m²	30% de logements locatifs sociaux
3	Secteur UCA Quartier des Coupine	9 624 m²	20% de logements locatifs sociaux
4	Secteur 1A1c Quartier Foréson	29 143 m²	10% de logements locatifs sociaux
5	Secteur 1A1d Chemin de Jonquerettes	16 956 m²	20% de logements locatifs sociaux
6	Secteur 2AU Route de Caumont-sur-Durance	35 770 m²	20% de logements locatifs sociaux
7	Secteur 2AU Impasse de la Nina	7 089 m²	20% de logements locatifs sociaux
8	Secteurs 2AU Chemin de Cavalon	32 024 m²	20% de logements locatifs sociaux
9	Secteur 2AU Chemin des Migas	5 602 m²	20% de logements locatifs sociaux

- Périmètre de protection du captage d'eau potable (cf. annexe 7.4 rapport de l'hydrogéologue agréé)
- Implantation particulière des constructions par rapport aux voies et emprises publiques

Risque de feux de forêt

- Aléa fort (indice I2)
- Aléa moyen (indice I3)

Projet de Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) - Carte d'aléa - Porter à connaissance du 12/04/2019

- Aléa résiduel
- Aléa faible

Canal du Moulin de Gadagne

- 11 Zone de débordement potentiel du canal du Moulin de Gadagne

RD 901
Le Thor